

LYCEE PROFESSIONNEL :

**Lycée Professionnel Lycée des métiers  
Alexandre DUMAINE  
MACON**

**Mise en œuvre du parcours de découverte des métiers  
et des formations.**

**Programme annuel d'information pour l'orientation  
au Lycée Professionnel**

**Année scolaire 2010/2011**

**I – Le projet d'établissement / le contrat d'objectifs : objectifs et stratégies  
(Rappel succinct)**

- **Améliorer la réussite de tous les élèves et dans toutes les filières et à tous niveaux de formation.**
- **Consolider les parcours, réduire les sorties de l'établissement en cours de scolarité en développant une politique systématique d'accompagnement personnalisé.**
- **Favoriser les poursuites d'études, y compris vers l'enseignement supérieur, et l'insertion professionnelle**

## **II- Information et orientation : les points essentiels du bilan de l'année 2009/2010 :**

	<b>Les points positifs</b>	<b>Les points à améliorer</b>
<b>Indicateurs</b> - <b>Résultats aux examens</b>	<p><b>Pour les bacs pros</b> : les résultats vont de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 93% pour les séries « hôtellerie » et « secrétariat »</li> <li>• à 100% pour les séries « comptabilité » et « commerce »</li> </ul> <p><b>Pour les CAP.</b> : des résultats s'échelonnent de</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 60% pour les séries hôtellerie</li> <li>• A 95% pour les agents polyvalents de restauration.</li> <li>• Pas de candidats présentés au CAP Entretien des Articles Textiles en Environnement Industriel.</li> </ul> <p><b>Pour les BEP :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 70% de réussite pour les élèves de la section des « métiers de la mode ».</li> <li>• &gt;à 90% pour l'ensemble des autres BEP présentés en tant que validation intermédiaire.</li> </ul> <p>A noter : 100% d'admis au CAP pour les élèves de l'UPI professionnelle.</p>	<p>Améliorer l'accompagnement voire « étayer » les élèves de CAP au regard des résultats obtenus par les élèves de l'UPI professionnelle, notamment par un investissement des équipes sur le socle commun – palier3.</p> <p>Quelques élèves en échec se verront proposé une admission en terminale EATEI pour présenter le CAP correspondant.</p> <p>Une quinzaine d'élèves qui s'étaient déjà présentés avec succès au BEP en fin de première année, se voient nantis d'un second diplôme (BEP comptabilité et BEP secrétariat).</p> <p>A développer : le travail sur la mise en œuvre d'un pôle d'insertion, initié par la coordonnatrice UPI sortante.</p>

<p>- <b>Taux d'orientation</b></p>          <p>- <b>Taux de poursuite d'études</b></p>	<p>Diplôme National du Brevet : Taux de réussite de 50% pour les élèves issus de 3<sup>ème</sup> DP6.</p> <p><b><u>Classe de 3<sup>ème</sup> DP6 :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CAP : 9</li><li>- Bac Pro : 7</li><li>- Apprentissage : 6</li><li>- Autres : 2</li></ul> <p><b><u>Poursuites d'études au sein du lycée professionnel:</u></b></p> <p>Préparation d'un second CAP : Quatre élèves de terminale CAP Agent polyvalent de restauration, ayant obtenu leur examen, ont été admis en terminale CAP restauration :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Deux en service</li><li>• Deux en cuisine.</li></ul> <p>Passage de terminale CAP en 1<sup>ère</sup> Bac pro : Trois élèves de terminale CAP restauration ont été admis en 1<sup>ère</sup> bac pro hôtellerie.</p> <p>Passage de 1<sup>ère</sup> année de CAP en 2<sup>nde</sup> Bac pro : Une élève passe de 1<sup>ère</sup> année de CAP restauration en 2<sup>nde</sup> bac pro hôtellerie.</p> <p>Comme suite à la validation de huit dossiers passerelles, des intégrations en classes de première et terminales Bac pro sont réalisées. Des parcours de formation adaptés, des rattrapages des PFMP ou des</p>	<p>Renforcer les dispositifs mis en œuvre pour la maîtrise :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Du socle commun – palier 3 ;</li><li>• Du socle niveau A2 pour les langues ;</li><li>• Du B2i ;</li><li>• Mise en œuvre du livret individuel de compétences.</li></ul>  <p>- Trop d'élèves demandent à poursuivre une formation par la voie de l'apprentissage.</p> <p>- Nécessité de favoriser la formation initiale.</p>
--	--	---

Validations des Acquis par l'Expérience, en fonction des cursus précédents sont mis en place.

Dans le cadre de la labellisation lycées des métiers et du partenariat avec le lycée Lamartine de Mâcon, des allers et retours sont possibles pour les élèves les plus fragiles du LEGT et pour les meilleurs élèves du Lp qui le souhaitent.

**Poursuite d'études hors lycée professionnel :**

**Infra Bac**

4 élèves de la terminale BEP Métiers de la mode ont été admises à poursuivre des études dans le Bac pro de la filière.

**Post Bac**

**Mention complémentaire :**

- TBR - sur 4 dossiers - 3 admis

**BTS**

- TBR : sur 7 dossiers – 2 admis
- TBC : sur 15 dossiers – 7 admis
- TBCS : sur 19 dossiers – 8 admis

Renforcer le partenariat généré par la labellisation « Lp lycée des métiers ».

Hôtellerie : poursuites d'études difficiles en raison de la faiblesse de l'offre de formation.

Commerce : Proportion importante de poursuites d'études grâce aux nombreuses places laissées vacantes par les élèves de la voie technologique.

Tertiaire administratif : offre de formation locale peu suffisante.

<p>- <b>Sorties en cours de formation</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Apprentissage : 4</li> <li>- Suite autre établissement : 4</li> <li>- Suite orientation CAP (SEVAM) : 5</li> <li>- Engagement volontaire AT : 1</li> <li>- Sans nouvelles : 20</li> <li>-</li> </ul>	
<p><b>Bilan de l'affectation</b></p>	<p><b>Première année de CAP</b></p> <p><b><u>CAP APR (capacité 12) :</u></b>  La section fait le plein. Filière généralement proposée aux élèves issus des Sections d'Enseignement Général et Professionnelles Adaptées (SEGPA), elle sert également de support d'affectation pour certains élèves de l'UPI-P.</p> <p><b><u>CAP Hôtellerie (Capacité 12 en restaurant et 12 en cuisine) :</u></b>  Section qui fait le plein. Cependant, de nombreux élèves abandonnent en cours de scolarité pour des raisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De formation non conforme aux vœux des jeunes ;</li> <li>• Des raisons sociales (jeunes vivant dans des familles fragilisées par la précarité) ;</li> <li>• De difficultés scolaires : Des élèves de SEGPA sont affectés en CAP restauration mais ne disposent pas des compétences suffisantes pour suivre avec succès ;</li> <li>• De non ou de mauvaise francophonie.</li> </ul>	<p>Les élèves bénéficient, comme externalité, de l'étayage offert à leurs camarades d'UPI.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Equipe pédagogique volontaire et très investie ;</li> <li>- Fort accompagnement vie scolaire.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place un dispositif d'aide et de soutien scolaire.</li> <li>- Renforcer l'accession à la francophonie par la mise en œuvre d'un dispositif « Français langue seconde ».</li> <li>- Poursuivre les travaux engagés par la cellule de veille et par les médiateurs de réussite scolaire.</li> </ul>

**CAP EATEI (capacité 12) :**

- Quelques difficultés à faire le plein lors de l'affectation sur les premiers vœux.
- Section également ouverte aux élèves des SEGPA, servant également de support pour quelques élèves de l'UPI-P.

**2<sup>nd</sup>e bac professionnel**

**Bac professionnels tertiaires (capacités 24 comptabilité et 24 secrétariat) :**

Sections qui font le plein, pas toujours sur des premiers vœux notamment en comptabilité. Un nombre non négligeable de démissions sont enregistrées en cours de formation (environ 20%). A noter, cependant, que ces sections ont également le taux de poursuite d'études post bac le plus élevé.

**Bac professionnels commerces (capacités 24 commerce et 24 Accueil Relation aux Clients et Usagers ARCU):**

Sections qui font le plein sur des premiers vœux. Fort taux d'attractivité et de pression. Faible évaporation d'effectifs.

- Accueille essentiellement des élèves de la 3<sup>ème</sup> DP6 (2009/2010).
- Mieux travailler l'orientation des élèves de 3DP6.
- Mettre en place le même étayage qu'en CAP APR.

Poursuivre les travaux engagés par la cellule de veille et par les médiateurs de réussite scolaire. Renforcer l'action de la conseillère d'orientation et des équipes pédagogiques pour convaincre les élèves de la très grande polyvalence de ces métiers du tertiaire.

- Pour l'année 2009/2010, 48 élèves en sections commerce. Même constat.
- A noter de plus en plus de demandes de poursuites d'études post bac.

	<p><b><u>Bac professionnel hôtellerie restauration</u></b>  <u>(capacité 48) :</u>  Section qui, majoritairement, fait le plein sur des premiers vœux.  Cependant forte concurrence des centres de formation des Apprentis et des établissements de l'enseignement libre sous contrat.  Excellente insertion professionnelle à l'issue de la formation, grâce notamment à la mention « Europro » et aux différents concours auxquels sont présentés les élèves.</p> <p><b>Mention complémentaire</b></p> <p><u>Mention complémentaire « cuisinier en dessert de restaurant » :</u>  Mention de niveau V, cette mention est ouverte à tous les jeunes nantis d'un diplôme de cuisinier. A très forte valeur ajoutée, celle-ci garantie une insertion grâce à une spécialisation très prisée des professionnels.</p>	
<p><b>Les actions conduites</b></p>	<p>Voir descriptifs par niveaux</p>	<p>Majoritairement, mêmes actions que celles prévues cette année.</p>
<p><b>La participation des élèves et des familles</b></p>	<p>Globalement, les élèves connaissent le rôle et la qualité du service rendu par la conseillère d'orientation (source conférence des délégués).  La plupart des rendez-vous avec la COPsy sont pris à l'initiative des élèves.</p>	<p>A noter une faible participation des familles dans la procédure d'orientation, notamment pour les élèves de 3DP6.</p>

<p><b>L'implication des acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- <b>Enseignants</b></li>         <li>- <b>CPE</b></li>          <li>- <b>Professeur documentaliste</b></li>         <li>- <b>Les partenaires socio-économiques</b></li></ul>	<p>Tous les personnels de l'établissement sont impliqués dans la mise en œuvre du parcours de découverte et des formations.</p> <p>L'intervention des CPE se fait principalement par le biais des entretiens qu'ils mènent auprès des élèves absentéistes et/ou décrocheurs.</p> <p>Présence d'une conseillère d'orientation psychologue deux demi-journées par semaine.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• L'une est consacrée à la participation à la cellule de veille de l'établissement et aux entretiens individuels ;</li><li>• L'autre aux informations collectives et aux entretiens individuels.</li></ul> <p>- Accueille les élèves et les conseille dans leurs démarches individuelles d'orientation.</p> <p>- Les rendez-vous sont pris auprès du professeur documentaliste.</p> <p>Dans le cadre de la <b>M</b>ission <b>G</b>énérale d'<b>I</b>nsertion (MGI) (suivi des élèves décrocheurs) et du dispositif d'<b>A</b>ccueil, d'<b>A</b>ccompagnement et de <b>R</b>emobilisation (AAR voir infra) le lycée travaille en collaboration avec la Mission locale de Mâcon.</p>	<p>Accès à l'information sur l'orientation notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• par la mise en place d'un kiosque ONISEP</li><li>• par l'utilisation de l'interface « CHLOE » et de son module orientation (prévue cette année).</li></ul>
---	---	---



	<p>Un partenariat est en place avec la Maison de l'Emploi de Mâcon :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Par la présence de son chef d'établissement au conseil d'administration de cet Etablissement local ;</li><li>• Par la création et le fonctionnement d'un pôle d'insertion pour les élèves issus de l'UPI professionnelle.</li></ul> <p>En cours de d'initialisation : un partenariat avec la Chambre de Commerce d'Industrie de Mâcon pour la mise en place du <b>D</b>ispositif d'<b>I</b>nitiation aux <b>M</b>étiers par l'<b>A</b>lternance : DIMA (voir infra).</p>	
--	---	--

**Remarques éventuelles :**

### III – Parcours de découverte des métiers et les formations au lycée professionnel :

#### Les actions prévues :

		Description des actions prévues	Intervenants	Calendrier
3 <sup>ème</sup> DP6	<p>« En 3<sup>ème</sup>, la <b>séquence d'observation en milieu professionnel</b> concourt à la réflexion et à l'approche positive de l'orientation (5 jours).</p> <p><b>L'entretien personnalisé d'orientation</b> mis en place à la rentrée 2006 contribue à la synthèse, pour chaque élève, de ces étapes de découverte ».</p> <p><b>La connaissance des structures de formation et des métiers</b> (poursuite des actions développées en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>).</p>	<p>Deux périodes de stage de découverte en milieu professionnel. Travailler sur le « savoir-être » en entreprise.</p> <p>Réalisation de deux entretiens au cours de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>entretien de situation et de préparation à l'accompagnement personnalisé.</li> <li>entretien de projet.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sept sorties dans l'année dans des entreprises couvrant les champs de formation professionnelle des lycées Dumaine, Cassin et DAVAYE.</li> <li>Echanges avec Cassin (présentation des LP et des SEP).</li> <li>Participation aux salons :</li> </ul>	<p>La préparation des périodes de découverte en entreprise est coordonnée par le professeur principal, avec l'appui des professeurs d'enseignement professionnel.</p> <p>Les entretiens sont menés par l'ensemble de l'équipe pédagogique, sous la direction du professeur principal.</p> <p>Professeur principal et professeurs volontaires de la classe de DP 6.</p> <p>Professeurs des enseignements professionnels concernés</p> <p>Sorties organisées par le</p>	<p>Périodes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>La semaine qui précède les vacances de la Toussaint.</li> <li>La semaine qui précède les vacances d'hiver.</li> </ul> <p>Dès la rentrée scolaire</p> <p>Dans le courant de l'année (Janvier/février).</p> <p>Tout au long de l'année</p> <p>Tout au long de l'année</p>
3 <sup>ème</sup> DP6				

		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ « Objectifs métiers »</li> <li>○ « Idées métiers »</li> <li>○ « Carrières au féminin »</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réunion d'information sur l'orientation</li> <li>• Entretiens individuels d'orientation</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Interventions de professionnels dans la classe.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En fonction des besoins individuels des élèves pour parfaire leur projet personnel, des minis stages peuvent être mis en place.</li> </ul>	<p>professeur principal</p> <p>Conseillère d'orientation du LP</p> <p>Des intervenants extérieurs en fonction des vœux des élèves et de leur disponibilité.</p> <p>Suivi réalisé par le professeur principal</p>	<p>Janvier Mars Mars</p> <p>Avant conseil de classe du second trimestre.</p>
--	--	--	--	--

<p><b>1<sup>ère</sup> année CAP, BEP, Bac Pro 3 ans</b></p>	<p>« en 1<sup>ère</sup> année de CAP/BEP/Bac Pro 3 ans, un <b>entretien personnalisé</b> permet, en phase d'accueil, d'identifier les besoins des élèves pour construire leur parcours. C'est aussi un moyen pour lutter contre le décrochage et pour éviter les sorties sans qualification (<b>accompagnement personnalisé</b>).</p> <p><b>-favoriser la poursuite d'études</b></p>	<p>Deux entretiens personnalisés dans l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• entretien de situation et de détermination des vœux d'accompagnement personnalisé (sauf CAP).</li> <li>• un autre dédié aux vœux d'accompagnement personnalisé (sauf CAP).</li> </ul> <p>Information collective sur l'orientation</p> <p>Entretiens individuels d'orientation Préparation des dossiers « passerelle »</p> <p>Stages de découverte en milieu professionnel</p> <p>Semaine banalisée avec visites d'organisations et intervenants extérieurs (Cette semaine, testée cette année sur les 2<sup>ndes</sup> des métiers du tertiaire administratif, sera proposée à l'ensemble des autres classes de secondes professionnelles pour l'année 2011/2012).</p>	<p>Professeur principal avec l'ensemble de l'équipe pédagogique</p> <p>Mise en place de l'accompagnement personnalisé dans lequel figurent des modules d'orientation, de FLS, Intervention du coordinateur MGI EN et de la cellule de veille et l'intervention des médiatrices de réussite scolaire.</p> <p>Conseillère d'orientation du lycée.</p> <p>Conseillère d'orientation, professeur principal, proviseur adjoint.</p> <p>Suivi par l'ensemble des professeurs, cette première PFMP permet de valider ou non le projet du jeune.</p> <p>Organisation réalisée par les équipes pédagogiques. Suivi assuré par les chefs des travaux.</p>	<p>Courant du mois de septembre</p> <p>Janvier ou février, en fonction du calendrier des PFMP.</p> <p>Premier semestre de l'année scolaire</p> <p>En fonction des besoins des élèves ou après signalement par la cellule de veille du lycée.</p> <p>En fonction du calendrier des PFMP</p> <p>Fin septembre/ début octobre.</p>
---	--	---	---	---

<p><b>1<sup>ère</sup> année CAP, BEP, Bac Pro 3 ans</b></p>		<p>Stage de formation dans le cadre des Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)</p> <p>Accompagnement personnalisé particulièrement dans le cadre du soutien scolaire.</p>	<p>Ensemble de l'équipe pédagogique. Au-delà de la formation, ces PFMP permettent aux élèves de découvrir différents métiers accessibles avec leur futur diplôme.</p> <p>Ensemble des enseignants intervenant sur le niveau. Objectif, limiter les sorties du système scolaire en cours de formation. Mise en place de l'accompagnement personnalisé dans lequel figurent des modules d'orientation, de FLS, Intervention du coordonateur MGI EN et de la cellule de veille et l'intervention des médiatrices de réussite scolaire.</p>	<p>Suivant calendrier des PFMP.</p> <p>Tout au long de l'année, en fonction des besoins des élèves.</p>
---	--	---	---	---

<p><b>1<sup>ère</sup></b></p>	<p>« une mise à jour des connaissances sur les <b>parcours de formation</b>, notamment en <b>classe de première</b>, et les <b>débouchés</b> post-bac propres à chaque série »</p> <p>« <b>Entretien personnalisé d'orientation</b> »</p>	<p>Deux entretiens personnalisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• un entretien de rentrée (de situation et de détermination des besoins en accompagnement personnalisé).</li> <li>• un autre pour la détermination des besoins en accompagnement personnalisé.</li> </ul> <p>Intervention de la conseillère d'orientation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Séance collective</li> </ul> <p>• Entretiens individuels</p> <p>Accueil des élèves ayant changé d'orientation grâce aux dossiers passerelle.</p>	<p>Ensemble de l'équipe pédagogique, coordonnée par le professeur principal.</p> <p>Mise en place de l'accompagnement personnalisé dans lequel figurent des modules d'orientation, de FLS, Intervention du coordonateur MGI en et de la cellule de veille et l'intervention des médiatrices de réussite scolaire.</p> <p>Conseillère d'orientation</p> <p>Conseillère d'orientation, professeur principal, proviseur adjoint.</p> <p>Professeur principal et professeurs volontaires.</p>	<p>Courant septembre</p> <p>Janvier ou février en fonction du calendrier des PFMP</p> <p>Courant second trimestre</p> <p>En fonction des besoins et des signalements de la cellule de veille de l'établissement.</p> <p>Dès leur arrivée. Accueil par l'ensemble de l'équipe. Prise en compte du cursus d'origine au travers de l'accompagnement personnalisé.</p>
-------------------------------	---	--	---	--

<p><b>1ère</b></p>	<p>« <b>une journée</b> est effectuée par chaque lycéen de classe de première dans une <b>université</b>, un <b>IUT</b>, une <b>section de TS</b> ou une <b>CPGE</b> »</p>	<p>Stage de formation dans le cadre des PFMP.</p> <p>Accompagnement personnalisé particulièrement dans le cadre du soutien scolaire</p> <p>Découverte des parcours de formation des lycées proposant un enseignement supérieur (lycée Lamartine dans le cadre du lycée des métiers) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Informations collectives sur l'offre de formation.</li> <li>• Journées d'immersion dans une classe de BTS</li> </ul> <p>Concours Général des métiers et professionnels (trophée LAMELOISE, concours la viande de bœuf par le CIVB, championnat de desserts de France par le CEDUS, bièrologie Heineken ...)</p>	<p>Coordonné par le professeur principal. Les visites sont effectuées par l'ensemble de l'équipe pédagogique.</p> <p>L'ensemble des équipes pédagogiques.</p> <p>Equipes pédagogiques des Lycées Lamartine et du Lp Dumaine.</p> <p>Professeurs de l'enseignement professionnel</p>	<p>Tout au long de l'année Dans le cadre de l'accompagnement personnalisé, proposition de modules de soutien sur des compétences pour lutter contre l'échec scolaire.</p> <p>Fin du premier semestre.</p> <p>Tout au long de l'année, en fonction des calendriers des concours.</p>
--------------------	--	--	---	---

<b>Terminale</b>	« <b>entretien personnalisé d'orientation</b> »	<p>Deux entretiens personnalisés dans l'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un entretien de <b>rentrée</b> (entretien servant également à la détermination des besoins d'accompagnement personnalisé).</li> <li>• Un entretien d'<b>orientation</b> (entretien servant également à la détermination des besoins d'accompagnement personnalisé).</li> </ul>	Menés par l'ensemble de l'équipe pédagogique, coordonnés par le professeur principal.	<p>Courant septembre</p> <p>Janvier ou février en fonction des calendriers de l'orientation et des PFMP.</p>
	« <b>Conseil de classe du second trimestre dédié à l'orientation</b> ».	Mise en place de conseils de classe d'orientation au cours du second trimestre	Sous la présidence du chef d'établissement, l'ensemble des équipes pédagogiques.	Conseils de classe du second trimestre.
	articulation lycée / enseignement supérieur - mise en œuvre du dispositif « <b>orientation active</b> » - accompagnement de la procédure « <b>admission post-bac</b> »	Prise en charge du processus d'orientation post bac et de l'orientation active pour les élèves désireux de poursuivre un cursus universitaire.	Sous la conduite du proviseur adjoint, les professeurs principaux des classes de terminales Bac pro assistent et conseillent les élèves dans leurs choix d'orientation	Second trimestre.
		Séances collectives d'information sur l'orientation. Déplacement au CIO Intervention de la COPsy dans le cadre d'entretiens individuels	Conseillère d'orientation et professeurs principaux	Fin du premier trimestre.
		Intervention d'enseignants du lycée Lamartine dans le cadre du lycée des métiers pour découverte des filières de BTS	Equipes pédagogiques des lycées Lamartine et Dumaine.	Fin du premier trimestre
	Pour les élèves qui souhaitent intégrer une formation de BTS au lycée Lamartine : Organisation de stages passerelles au lycée Lamartine	Equipes pédagogiques des classes de BTS du lycée Lamartine, coordonnés par le professeur principal de la classe.	Fin du premier trimestre – début du second trimestre.	



<b>Terminale</b>	<b>« Accompagnement personnalisé</b> réservé aux élèves qui souhaitent quitter le système éducatif après obtention de leur diplôme »	Mise en place de l'accompagnement personnalisé dans lequel figurent des modules d'orientation.	Professeurs en charge de la classe avec l'appui de la COPsy.	Tout au long de l'année
		Pour les élèves qui souhaitent s'insérer dans la vie active, mise en œuvre d'un module d'accompagnement dédié :	Intervention du coordonateur MGI EN et de la cellule de veille et l'intervention des médiatrices de réussite scolaire.	Tout au long de l'année
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• apprendre à rédiger un CV,</li> </ul>	Professeurs de l'enseignement professionnel tertiaire. Professeur documentaliste	Second semestre
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• à passer un entretien d'embauche,</li> </ul>	Avec les professionnels, partenaires de l'établissement et en coopération avec le service public de l'emploi.	Second semestre
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français langue seconde, pour les élèves mal francophones.</li> </ul>	Professeur documentaliste.	Tout au long de l'année
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mise en place d'ateliers de recherche d'emploi en partenariat avec le pôle emploi</li> </ul>	Avec les professionnels, partenaires de l'établissement et en coopération avec le service public de l'emploi.	Second semestre
	Accompagnement personnalisé « Objectif BTS » :	Professeurs des disciplines concernées.	Tout au long de l'année	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• propose la reprise d'une seconde langue vivante (élèves d'hôtellerie et des terminales expérimentales).</li> <li>• Propose des modules de mise à niveau (Maths, français...)</li> </ul>			

<b>Terminale</b>	Stage de formation dans le cadre des PFMP	Coordonné par le professeur principal, suivi par l'ensemble de l'équipe pédagogique.	En fonction du calendrier des PFMP
	Concours général des métiers Meilleur apprenti de France Concours professionnels (trophée LAMELOISE, concours la viande de bœuf par le CIVB, championnat de desserts de France par le CEDUS, bièrologie Heineken.	Préparation assurée par les professeurs de l'enseignement professionnel.	Suivant calendrier des concours
	Accueil des élèves issus des classes de terminales Bac généraux et technologiques ayant échoué à l'examen. Mise en œuvre de parcours de formation individualisé et rattrapage des PFMP. Ce rattrapage peut être partiellement couvert par la prise en compte des acquis dans le cadre d'un dossier de <b>Validation des Acquis par l'Expérience (VAE)</b> .	Equipes pédagogiques des classes d'accueil.	Dès l'accueil des élèves

**Remarque : Il n'est pas fait mention de l'action des chefs de travaux. Ceux-ci sont à l'initiative ou à la croisée de tous les projets et dispositifs liés à la politique de l'orientation de l'établissement.**

#### **IV – Actions prévues en direction des parents d'élèves :**

- Réunion de rentrée pour informations :  
Tous les parents des élèves « entrants » sont invités à une réunion de rentrée. Celle-ci se déroule en deux temps :
  - Une réunion plénière durant laquelle des informations générales sont diffusées (organisation générale) ;
  - Une réunion par spécialité ; les parents sont regroupés en fonction des filières de formation de leurs enfants. A cette occasion, des informations plus spécialisées sont communiquées aux familles (organisation des enseignements, des stages, les poursuites d'études possibles...).
  
- Réunion d'information avant chaque première PFMP :  
Avant chaque première PFMP, une réunion d'information est organisée auprès des familles (points abordés : objectifs, organisation, indemnisation, régime des absences et organisation des rattrapages). A cette occasion, l'attention des familles et des élèves est attirée sur la multiplicité des entreprises et des métiers proposés.
  
- Réunion parents professeurs dédiée à l'orientation pour les classes de terminales :  
Une réunion « Parents/professeurs » spéciale orientation est organisée chaque année à la fin du mois de janvier.  
A noter que chaque famille peut rencontrer autant que besoin le chef d'établissement, son adjoint, les chefs de travaux et les professeurs principaux pour toute question concernant une poursuite d'étude ou une réorientation.
  
- Participation aux réunions d'information en direction des collèges :  
L'équipe de direction participe à l'ensemble des réunions d'information sur l'orientation dans les collèges du bassin. En fonction de la proximité avec leur domicile, quelques professeurs représentent l'établissement dans des collèges, hors bassin, pourvoyeurs d'élèves.

## **V – Actions partenariales**

- au niveau de l'établissement :

Dans le cadre de la labellisation « Lycée des métiers », le lycée Alexandre DUMAINE met en place des partenariats avec des entreprises dont les activités concordent avec les formations professionnelles enseignées. Parmi les dispositions de ces échanges de service, sont inscrites :

- L'intervention de professionnels dans le cadre de conférences auprès des élèves
- La participation de professionnels aux épreuves orales des bacs professionnels

Pour l'année 2010/2011 :

Le lycée s'engage à créer un temps de rencontre des élèves et de leurs familles avec les professionnels. Cette manifestation prendra la forme d'un salon des métiers.

- au niveau du bassin d'éducation et de formation :

- Au sein de l'établissement, et dans le cadre de la Mission Générale d'Insertion, mise en œuvre d'un dispositif d'**A**ccueil et d'**A**ccompagnement et de **R**emobilisation (AAR). Ce module s'adresse aux jeunes issus de collège et sans solution scolaire ou d'apprentissage. Objectif : les remobiliser grâce à l'émergence d'un projet personnel.
- En partenariat avec le Centre de Formation d'Apprentis de Bourgogne, création d'un **D**ispositif d'**I**nitiation aux **M**étiers par **A**lternance (DIMA). Ce dispositif s'adresse aux jeunes de 15 ans en recherche d'une poursuite d'étude par la voie de l'apprentissage.

## **VI – Outils – Documentation :**

- Disposez-vous du Kiosque ONISEP

Oui

Non. Avez-vous l'intention de l'acquérir prochainement ? **Oui**

-Utiliserez-vous le Passeport Orientation Formation ?

Oui

Non

Si oui, quels seront les intervenants ?

Chef d'établissement (ou son adjoint)

Professeurs principaux concernés

Professeur(s) documentaliste(s)

Conseiller d'orientation psychologue

Conseiller principal d'éducation

Autre(s) membre(s) des équipes éducatives :

-Avec quel(s) niveau(x) ou groupe(s) utiliserez-vous le Passeport Orientation Formation ?

<b>Niveaux/groupes</b>	<b>Utilisation à ce niveau (cochez)</b>	<b>Nombre de divisions/ groupes concernés</b>
<b>LP</b>		
3 <sup>ème</sup> DP6	<input checked="" type="checkbox"/>	24 élèves
2 <sup>nde</sup> professionnelle (ou première année de Bac-Pro en 3 ans)	<input checked="" type="checkbox"/>	144 élèves
Terminale BEP		
1 <sup>ère</sup> professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	144 élèves
Terminale professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	144 élèves
MGI (action de remobilisation, de prévention ou d'accès à la qualification)	<input checked="" type="checkbox"/>	16 élèves

**VII – Formation des acteurs** : Envisagez-vous des formations au niveau de l'établissement, du bassin ?

Etablissement :

Bassin :

Depuis 4 années, une formation des professeurs principaux est organisée au niveau du bassin. A cette occasion, les Ppx de 3<sup>ème</sup> peuvent, s'ils le souhaitent, visiter les lycées, s'informer sur leur offre de formation et rencontrer leurs collègues.

Remarques éventuelles :